

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2008

Société Française de Numismatique

Cotisation (avec le service de la *Revue numismatique*, mais sans le *BSFN*) :

Membres correspondants (France et étranger) 24 €

Membres titulaires 32 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN* seul :

Membres de la SFN :

France 22 €

Étranger 27 €

Non membres de la SFN :

France 34 €

Étranger 38 €

Vente au numéro 4 €

Changement d'adresse 1,50 €

À verser de préférence au C.C.P. de la S.F.N. : 1368-44 Z PARIS.

Chèques ou mandats à libeller en Euros.

Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.



9 770037 934005

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an

ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0510 G 84906

Société Française de Numismatique

reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France

58 rue de Richelieu, 75002 Paris – tél./fax 01 53 79 86 26

Internet : <http://www.sfnm.asso.fr>

e-mail : secretariat@sfnm.asso.fr

Le responsable de la publication :

Jean Jézéquel (yanjez@wanadoo.fr)

8658

63^e année — N° 2

FÉVRIER 2008

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

BROUSSEAU (Louis) — Un statère inédit de Sybaris 18

CORRESPONDANCES

RICHARD RAUTE (Jean-Claude) et GENEVRIER (Jean-Luc) — Un statère arverne provenant des environs de Marignac (Puy-de-Dôme) 22

TEL GÈRE (Michel) et BOMPAIRE (Marc) — Une bourse languedocienne vers 1621 23

SOCIÉTÉ

Compte rendu de la séance du 2 février 2008 30

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 1^{er} MARS 2008

Assemblée Générale, 14 h 15

BnF Salle des Commissions

SAMEDI 5 AVRIL 2008

14 h 30

BnF Salle des Commissions

TARIFS POUR 2008

Société Française de Numismatique

Cotisation (avec le service de la *Revue numismatique*, mais sans le *BSFN*) :

Membres correspondants (France et étranger)24 €

Membres titulaires32 €

Droit de première inscription8 €

Abonnement au *BSFN* seul :

Membres de la SFN :

France22 €

Étranger27 €

Non membres de la SFN :

France34 €

Étranger38 €

Vente au numéro4 €

Changement d'adresse1,50 €

À verser de préférence au C.C.P. de la S.F.N. : 1368-44 Z PARIS.

Chèques ou mandats à libeller en Euros.

Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an

ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0510 G 84906

Société Française de Numismatique
reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France

58 rue de Richelieu, 75002 Paris – tél./fax 01 53 79 86 26

Internet : <http://www.sfnm.asso.fr>e-mail : secretariat@sfnm.asso.frLe responsable de la publication :
Jean Jézéquel (yanjez@wanadoo.fr)BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

BROUSSEAU (Louis) — Un statère inédit de Sybaris18

CORRESPONDANCES

RICHARD RALITE (Jean-Claude) et GENEVRIER (Jean-Luc). — Un statère arverne
provenant des environs de Maringues (Puy-de-Dôme)22FEUGÈRE (Michel) et BOMPAIRE (Marc).—Une bourse languedocienne vers
162123

SOCIÉTÉ

Compte rendu de la séance du 2 février 200830

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 1^{er} MARS 2008

Assemblée Générale, 14 h 15

BnF Salle des Commissions

SAMEDI 5 AVRIL 2008

14 h 30

BnF Salle des Commissions

BROUSSEAU (Louis) — **Un statère inédit de Sybaris.**

C.M. Kraay avait souligné que la rareté des statères de Sybaris après 510 av. J.-C. témoignait de l'importance grandement diminuée de la cité (1). Ceci transparait également à travers l'ampleur de son monnayage, toute dénomination confondue, qui demeure, après 510, assez modeste. Or, un nouveau statère, jusqu'alors inédit, vient d'être révélé par une vente publique qui s'est tenue à New York le 14 janvier 2008 (2). L'émission à laquelle appartient ce nouveau statère est déjà connue par une série de trioboles, et par conséquent, la datation fut aisée et correctement établie par l'auteur du catalogue de vente. Cependant, malgré les démonstrations de Breglia (3) et de Kraay (4), cette émission reste, dans plusieurs cas, mal attribuée. Afin de replacer ce statère dans son contexte historique, nous ferons un bref survol de l'histoire de Sybaris.

L'histoire de Sybaris est bien mal connue. Néanmoins quelques événements la concernant constituent de rares repères chronologiques en ce qui concerne l'histoire numismatique de la Grande Grèce. En particulier, sa destruction en 510 av. J.-C. par sa rivale Crotone marque le premier jalon temporel auquel les chronologies relatives peuvent se rattacher. Cette date marque aussi un moment charnière dans l'histoire de la cité, à partir duquel on peut considérer un « avant » et un « après » dans la vie de Sybaris. En effet, son histoire est jalonnée de destructions et de reconstructions. Avant 510 Sybaris était une cité d'une grande opulence qui, selon Strabon, avait sous son autorité (4) nations et 25 cités (5). Son abondant monnayage émis selon la technique incuse témoigne de sa prospérité (6), de même que son activité colonisatrice : Sybaris ayant établi des colonies sur le versant Tyrrhénien à Poseidonia, Laos et à Skidros (7).

Alors au faite de sa puissance, un conflit éclata avec sa voisine Crotone et cette dernière, malgré le surnombre de soldats sybarites (8), remporta la guerre et détruisit la cité (9). Cette destruction ne marque toutefois pas la fin de Sybaris et les phases suc-

cessives de son histoire ont été pour des questions de commodités divisées par les historiens et les numismates. Nous distinguons ainsi après la défaite face à Crotone : Sybaris II, Sybaris III, Sybaris IV et Sybaris V (plus communément appelée Sybaris sur le Traies, du nom du fleuve coulant à proximité du nouveau site). Résumons les différentes phases avant de nous attarder sur Sybaris III.

Selon Hérodote (10), après la défaite de 510, plusieurs citoyens trouvèrent refuge à Laos et à Skidros. Il semble par ailleurs que certains soient demeurés sur le site sous la dépendance de Crotone. Certains indices vont en ce sens. Le plus manifeste est une émission de statères incus qui a pour droit le type et l'ethnique de Crotone, et pour revers le type (incus) et l'ethnique de Sybaris (11). Diodore de Sicile (12) nous apprend par ailleurs qu'en 476, alors qu'ils étaient à nouveau assiégés par Crotone, les Sybarites firent appel à Hiéron de Syracuse pour leur porter assistance. Ce qui implique un établissement vraisemblablement fortifié sur le site, la possibilité de mener une politique étrangère et une certaine indépendance politique regagnée par Sybaris (13). Plutôt qu'une destruction totale telle que décrite dans les textes, il se profile plutôt une limitation d'autonomie (14). La tentative de se libérer de l'hégémonie crotoniate fut néanmoins un échec. On ne peut que deviner l'issue de ce siège, puisque les sources nous apprennent que Sybaris fut refondée en 453 (15). Il en ressort que Sybaris II fut détruite à un moment qui se situe entre 476 et 453, probablement proche de 470 (16).

Sybaris III fut donc fondée en 453 et son existence fut de courte durée puisque Diodore nous informe qu'elle fut détruite seulement cinq ans après sa fondation. Nous ne connaissons pratiquement rien sur l'histoire de cette brève période outre ce que nous révèle la documentation numismatique. Mais pour M. Lombardo, Sybaris III aurait été fondée dans un moment où Crotone était pour quelque raison dans l'impossibilité de l'empêcher, peut-être lors de la seconde révolte anti-pythagoricienne (17). Or le nouveau statère que nous souhaitons présenter appartient incontestablement la période de Sybaris III. Nous y reviendrons sous peu.

Cette expulsion ne marque pas non plus la fin de Sybaris. Celle-ci se tourna alors vers la Grèce pour chercher du soutien. En 446, les Sybarites envoyèrent des délégués

1. C.M. KRAAY, *Archaic and Classical Greek Coins*, Berkeley et Los Angeles, 1976, p. 172.
2. Stack's, 14 janvier 2008, collection Lawrence R. Stack lot 2034 (prix réalisé 17 250 USD). Un autre exemplaire de cette collection mérite d'être noté : le lot 2035 (statère, 8,19 g) est un nouvel exemplaire de l'émission avec un taureau au droit et au revers. Cet exemplaire témoigne d'une variété inconnue avec le taureau du droit vers la gauche.
3. L. BRÉGLIA, « Le monete delle quattro Sibari », *AIIN*, vol. 2, 1955, 9-26.
4. C.M. KRAAY, « The coinage of Sybaris after 510. B.C. », *Numismatic Chronicles*, 6e sér., vol. 18, 1958, 13-37, en particulier : p. 24.
5. Strabon, VI, 1, 13.
6. Voir les résultats préliminaires de A. STAZIO, « La monetazione », dans *Sibari e la Sibaritide. Atti del XXXII convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto-Sibari, 7-12 ottobre 1992*, Tarente, 1993, p. 597-612, qui recense pour les statères incus plus de 150 paires de coins (le nombre de droit n'est pas précisé).
7. Le site de Skidros n'est toujours pas localisé, quoiqu'il soit probablement situé sur la côte tyrrhénienne. Le site fut soit un établissement indigène où des colons de Sybaris trouvèrent refuge après la destruction de 510, soit, une cité fondée par Sybaris ou encore un poste fortifié (cf. Jean BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris, 1957, p. 146).
8. Selon Diodore de Sicile, XII, 9, 1, l'armée de Sybaris comptait 300 000 hommes contre 100 000 pour Crotone.
9. Diodore, XII, 10, 1.

10. Hérodote, VI, 21, 1.
11. Voir par exemple l'exemplaire d'Oxford illustré par C.M. KRAAY, *op. cit.* n. 1, Pl. 33, 578. Par ailleurs, Jamblique, *Vie de Pythagore*, 74, nous apprend que Crotone avait envoyé un gouverneur à Sybaris.
12. Diodore de Sicile, XI, 48, 4. Hiéron confia l'expédition à Polyzélos qui refusa la mission et trouva refuge à Agrigente. Diodore ne nous apprend pas que l'expédition fut abandonnée, cependant on peut observer autour de 475, ou peu après, une recrudescence des surfrappes par les ateliers italiotes sur des monnaies siciliennes, ce qui pourrait suggérer une intervention sicilienne en Italie du sud. Voir en particulier : S. GARRAFFO, *Le rinconiazioni in Magna Grecia e in Sicilia*, Catane, 1984, p. 152.
13. M.H. HANSEN et al., *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford, 2004, p. 297.
14. M. TALIERCIO-MENSITIERI, « Aspetti e problemi della monetazione di Poseidonia », dans *Poseidonia-Paestum. Atti del XXVII convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto-Paestum, 9-15 ottobre 1987*, Tarente, 1988, p. 156, estime que c'est peut-être en vertu de la médiation syracusaine.
15. La date repose sur le témoignage de Diodore de Sicile XI, 90, 3-4 et XII, 10, 2.
16. C.M. KRAAY, *op. cit.* n. 4, p. 15.
17. M. LOMBARDO, « Da Sibari a Thurii », dans *Sibari e la Sibaritide (op. cit. n. 6)*, p. 297. D. MUSTI, *Magna Grecia. Il quadro storico*, Rome-Bari, 2005, p. 156, s'accorde désormais avec une datation de la seconde révolte c. 450.

à Sparte et à Athènes pour les inviter à se joindre à eux pour fonder une colonie. Athènes répondit à l'appel et envoya un contingent. Cette dernière envoya également des hérauts dans le Péloponnèse déclarer l'entreprise coloniale ouverte à tous ceux qui voulaient y prendre part (18). Ils cohabitèrent pacifiquement quelque temps mais les Sybarites revendiquant les privilèges dans les sphères politiques, religieuses et économiques, des tensions éclatèrent et ceux-ci furent chassés et plusieurs tués. Les nouveaux maîtres de la cité firent alors venir un nouveau contingent de colons. Les Sybarites à nouveau chassés fondèrent alors vers 440 Sybaris V, ou Sybaris sur le Traeis, alors que Sybaris IV, dont ils furent expulsés, changeait de nom pour *Thourioi*.

Revenons maintenant à la période de Sybaris III. Le statère inédit que nous présentons (fig. 1) appartient incontestablement à cette période. Le statère montre au droit Poséidon brandissant le trident sur une ligne de sol et tenant la chlamyde sur son bras gauche. Dans le champ gauche, on peut lire le début de l'ethnique de Sybaris : ΣΥΒΑ. Le tout dans un grènetis. Alors que le revers montre un taureau debout vers la droite sur une ligne de sol et couronné par une Nikè.



Fig. 1 : Statère, 8,02 g, 18 mm, 4h (Stack's, 14 janvier 2008 lot 2034, Lawrence R. Stack coll.)

La monnaie rappelle un triobole (fig. 2) déjà connu portant les mêmes types et qui fait assurément partie d'une même émission :



Fig. 2 : Triobole, 1,07 g, 10 mm (Paris, BnF, coll. de Luynes 562)

Les deux monnaies possèdent les mêmes types, le même style, les mêmes particularités et la même légende, à l'exception que sur le triobole l'alpha est absent. La parenté est tellement manifeste que l'on pourrait même suggérer que le même graveur

18. Diodore, XII, 10, 3.

est à l'origine des deux coins : les détails de la coiffure, de la chlamyde, de la Nikè, de la couronne et du taureau sont très similaires. Il est à noter que l'exemplaire de la collection de Luynes est l'un des rares où la légende est visible ce qui explique certainement pourquoi dans plusieurs médailliers et catalogues cette monnaie se retrouve classée dans les monnaies de Poseidonia (19).

Cette émission de triobole fut attribuée par Kraay à Sybaris III (20) en se basant sur quelques indices, principalement numismatiques. D'abord un triobole, également unique et conservé au British Museum (21), qui montre au droit Poséidon brandissant le trident avec la caractéristique particulière que la chlamyde tombe uniquement de son bras gauche – comme c'est le cas pour notre nouveau statère – et l'ethnique ΜΥ. Au revers, on retrouve le taureau vers la droite, mais cette fois avec la légende ΠΟΜ (rétrograde). Cette émission aux deux noms indique clairement une association entre Sybaris et Poseidonia. On se rappelle que Poseidonia fut fondée par Sybaris et que dans la deuxième moitié du VI^e siècle, la colonie entretenait de bonnes relations politiques avec sa métropole comme en témoigne le traité entre Sybaris et les *Serdaioi* et dont Poseidonia était garante aux côtés des dieux (22). Par ailleurs, d'autres statères aux types de Poseidonia mais portant cette fois le nom de Sybaris furent aussi attribués par Kraay à Sybaris III (23). Ils montrent toujours Poséidon brandissant le trident avec cette fois un oiseau volant dans le champ droit et la légende ΣΥΒΑ dans le champ gauche. Au revers un taureau vers la droite avec en exergue la légende ΣΥΒ. En plus des types clairement posédoniates, ces statères possèdent une parenté de style et de technique avec les statères mêmes de Poseidonia contemporains, en particulier un petit flan épais. Son intuition fut juste puisque le trésor de San Giovanni Ionico (CH IX, 599), daté de c. 445, qui contenait deux statères à ces types est venu confirmer cette attribution (24).

Il semble d'après les types monétaires que l'initiative de refondation de Sybaris III trouve une origine du côté de Poseidonia (25). Il est donc probable qu'après l'expulsion des habitants de Sybaris II, plusieurs aient trouvé refuge à Poseidonia. D'un autre côté, une émission de trioboles et une de dioboles aux noms de Sybaris et de Laos sont attestées (26) et sont peut-être une allusion à une part jouée par Laos dans cette refondation. L'un de ces dioboles (27) est lié par le coin de droit à une émission au seul nom

19. SNG Fitzwilliam 558 (Leake coll.) ; SNG Lockett 450 ; SNG Manchester 227 ; Athènes, Musée Numismatique, inv. 1900-1901-G-48 ; Vienne 4342 ; Naples, Museo Nazionale, Raccolta generale 2578 ; Pozzi 575. Cette émission de trioboles est correctement référencée dans HN3 1749.

20. L. BREGLIA, *op. cit.* n. 3, l'avait aussi bien attribuée à Sybaris, cependant sa division de l'histoire sybarite en quatre parties ne tient plus et donc l'attribution du triobole à Sybaris II non plus. Elle l'illustre pl. I, 9.

21. C.M. KRAAY, *op. cit.* n. 4, p. 24 et Pl. IV, 10 (BM 1869.10.1.99). HN3 1746.

22. R. MEIGGS et D. LEWIS, *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the end of the fifth century*, édition révisée, Oxford, 1988, 10. Voir également avec la bibliographie précédente : L. DUBOIS, *Inscriptions dialectales de Grande Grèce*, 2 : *Colonies achéennes*, Genève, 2002.

23. C.M. KRAAY, *op. cit.* n. 4, p. 20.

24. C.M. KRAAY (†), C.E. KING (éd.), « A mid-fifth century hoard from South Italy », *SNR* 66, 1987, p. 27 et pl. 4, 11.

25. N.K. RUTTER, *Greek Coinages of Southern Italy and Sicily*, Londres, 1997, p. 42. Voir aussi C.M. KRAAY, *op. cit.* n. 1, p. 173.

26. HN3 2282 (triobole) et 2284-2285 (dioboles).

27. HN3 2284 est liée avec 2283.

de Laos. Il est donc permis de supposer que les émissions Sybaris III – Laos furent frappées à Laos. De plus, on pourrait transposer le schéma et se demander si les émissions de Sybaris III aux types posédoniates ont pu être frappées à Poseidonia. Les similitudes de technique et de style pourraient le laisser croire.

En conclusion, la mise en relation des différentes émissions sybarites aux types de Poseidonia permet de les relier entre elles par des caractéristiques particulières. Le rendu de la chlamyde est particulier à cette période et à Sybaris III, la coiffure de Poséidon est similaire sur les émissions de statères avec l'oiseau dans le champ et sur le statère inédit. Cette monnaie de la collection Stack se rattache ainsi sans difficulté à la même émission que le triobole à la victoire couronnant le taureau et vient donc accroître la documentation numismatique de la brève existence de Sybaris III. Lawrence Stack avait correctement associé cette monnaie avec Sybaris III, mais considérant le nombre de mauvaises attributions du triobole associé, il nous a paru opportun de faire un point sur cette émission tout en faisant connaître le nouvel exemplaire.

CORRESPONDANCES

RICHARD RALITE (Jean-Claude) et GENEVRIER (Jean-Luc) — **Un statère arverne provenant des environs de Maringues (Puy-de-Dôme).**

Aux environs de Maringues (Puy-de-Dôme) a été fortuitement découvert, en surface, un statère qui appartient aux belles émissions des Arvernes en métal noble.

Il présente (fig. 1) :



au droit : une tête masculine, à gauche, avec deux rangées superposées de boucles de cheveux sous la forme de croissants accolés. Les traits du visage sont usés et ne donnent pas les détails.

au revers : un cheval libre, à gauche, dans un grènetis, excentré vers le haut. Au-dessous, un cercle avec un point central. Il y a tout lieu de penser qu'un cercle identique se trouvait au-dessus du cheval.

Renseignements techniques : métal : or ; poids : 7,49 g ; module : 16,5-18 mm. Un éclatement du flan est observable, des deux côtés, selon un axe équatorial.

Références : La Tour, pl. XI, 3711 ; D. Nash, *Settlement and coinage in Central Gaul*, Oxford, 1978, pl. 14, 345-346 ; S. Nieto et J.-N. Barrandon, *RN 2002*, p. 45, A 12 ; L.-P. Delestrée et M. Tache, *Nouvel atlas des monnaies gauloises*, III, Saint-Germain-en-Laye, 2007, p. 141, n° 3548-3549 et pl. XXIV, n° 3548-3549 ; S. Scheers, *Catalogue des monnaies celtiques du Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Louvain, 1996, n° 383, p. 81.

La carte de répartition, encore peu fournie il est vrai, permet de rattacher ce statère aux émissions arvernes au sens large. En dehors des exemplaires conservés, mal-

heureusement sans provenance, dans des musées (1), nous avons le trésor de Pionsat (Puy-de-Dôme) et Cordelle (Loire). Stylistiquement et métrologiquement, cette série est bien dans la « mouvance » arverne.

La chronologie d'émission se place entre les premières imitations des statères de Philippe de Macédoine et les statères au nom de Vercingétorix, héros de la Guerre des Gaules. Il semble actuellement probable que le II^e et le début du I^{er} siècle avant J.-C. doivent constituer les bornes de l'émission sans qu'il soit possible d'être plus précis dans la mesure où les propositions de datation reposent sur le style et les analyses de composition et de métrologie, alors que les données archéologiques n'ont pas révélé, à notre connaissance, de monnaies en stratigraphie !

Le corpus des séries arvernes préparé par S. Nieto (2) devrait permettre de recenser l'ensemble des émissions pour une région qui en a produit de fort nombreuses et de qualité. L'exemplaire de Maringues apportera ainsi une modeste contribution à cette future synthèse.

FEUGERE (Michel) et BOMPAIRE (Marc) — **Une bourse languedocienne vers 1621.**

Que pouvait contenir la bourse d'un languedocien au début du règne de Louis XIII ? C'est à cette question qu'on peut tenter de répondre avec la découverte de ce qui doit correspondre au contenu d'une bourse, perdue ou cachée vers 1621, et retrouvée récemment à Fabrègues (Hérault), en-dehors de tout site d'habitat (1). Les monnaies, retrouvées sur une très faible surface dans un champ cultivé, à l'exception de tout autre vestige, consistent en vingt doubles tournois (soit une somme bien modeste), frappés, à une exception près, entre 1611 et 1621.

La date de la pièce de 1611 est peu lisible et demeure incertaine. La plupart des millésimes s'échelonnent de 1613 à 1621 avec les proportions suivantes

1611 : 1 exemplaire
1613 : 1 ex.
1615 : 1 ex.
1617 : 2 ex.
1618 : 5 ex.
1619 : 2 ex.
1620 : 6 ex.
1621 : 1 ex.
1630 : 1 ex..

La pièce de 1630, de l'atelier de Lyon, apparaît un peu surprenante dans un groupe

1. Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France. L'exemplaire du Musée Bargoin à Clermont-Ferrand (*Les monnaies gauloises...*, Clermont-Ferrand, 2000, p. 32-33, n° 985-2-31 avec deux croissants) faisait partie de la collection Charvilhat – que nous avons pu faire acquérir – et qui était essentiellement constituée par des monnaies découvertes en Auvergne. Voir aussi : M. DHÉNIN, J.-L. GENÉVRIER et J.-C. RICHARD, « Monnaies d'or de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen-Age (ancienne collection G. Charvilhat) », *Chroniques d'Ambert et de son arrondissement*, 8, 1986, p. 63-65.
2. S. Nieto prépare le *Catalogue des monnaies arvernes de la Bibliothèque nationale de France* qui est très attendu : cf. *RN 2002*, p. 37-91.

1. Coordonnées du point de découverte : 43° 32' 10" N ; 03° 47' 40" E.

aussi homogène, d'autant plus qu'il s'agit (avec la pièce de 1611 et peut-être plus encore) d'une des pièces les plus usées du lot, et de même d'une des pièces les plus légères (2,48 g face à un poids moyen de 2,91 g et un poids médian de 2,94 g, avec des poids allant de 2,11 g à 4,19 g). On ne peut exclure une intrusion dans un ensemble non clos, mais il peut aussi bien s'agir d'une « queue de trésor » plaçant la constitution et la perte des pièces dans les années 1630, ou même plus tard vu l'état de cette pièce. Il s'agirait alors de la remise en circulation d'un lot constitué probablement vers 1621 et c'est comme tel que nous l'envisageons. En effet la plupart des ateliers représentés, Lyon, Poitiers, Villeneuve-lès-Avignon ralentissent leur activité à partir de 1621. On ne trouve guère de frappes à Lyon après 1618 et avant 1627 (sauf une pièce de 1621, d'attribution peu assurée), rien entre 1621-1622 et 1626 à Poitiers ou Villeneuve. De même, pour des ateliers alors actifs comme Bordeaux ou Paris, on ne connaît rien entre 1621 et 1627. Inversement le monnayage de doubles tournois de Marie de Dombes qui débute en 1620 se poursuit activement et sans interruption. L'absence d'autres pièces des années 1620 qui se rencontrent par exemple dans les trouvailles de Montagnac (2) (6 pièces face aux 10 pièces de 1611 à 1621) rend peu probable l'hypothèse que ce lot puisse fournir une image de la circulation en 1630.

Si on considérait une circulation des doubles tournois arrêtée en 1621-1622, on obtiendrait à partir de trésors de doubles, tous bien postérieurs, les données suivantes :

	Caucalières (3)	Boussais (4)	Vaucé (5)	Scorbé (6)	St-Georges (7)	Fabrègues
Paris	1 (1621)	14 (1611-21)	65	27	15	
Lyon	6 (1611-15)	11 (1611-18)	47 (1611-18)	17	37	7
Poitiers	7 (1619-20)	35 (1618-21)	102+4 1622	41(+4 1622)	47	5
Bordeaux	9 (1614-20)	26 (1611-20)	41	36	29	
Toulouse		1 (1612)	1	1	3	
Villeneuve	11 (+2 1622)	5 (1616-21)	4	16	31 (+ 1)	4
Nantes	3	10 (1611-14)	55	23	19	1 ?
Amiens		2 (1615)	27	2	5	
Aix	1 (1612)	3 (1612-13)	1	1	5	
Dombes						3 (1620)
Total	38	107	343	168	190	19

La représentation des ateliers porte bien sur les ateliers actifs durant la période avec Poitiers et Lyon et dans une certaine mesure Villeneuve qui n'est largement représenté qu'à Caucalières (Tarn). En revanche, les absences de Bordeaux, de Nantes ou de Paris sont plus surprenantes ainsi que la place occupée par le monnayage de Dombes. On

2. M. FEUGÈRE, G. DEPEYROT, M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC, M. BOMPAIRE, *Catalogue du Musée de Montagnac*, 1. *Les monnaies antiques, médiévales et modernes (acquisitions 1987-1998)*, Montagnac, 2003 (Cahiers du Patrimoine, 3).
3. G. DEPEYROT, « Le trésor de Caucalières (Tarn) », *TM*, 4, 198 2, p. 75-91.
4. J. DUPLESSY, « Le trésor de Boussais (Deux-Sèvres) », *RN* 1959-1960, p. 237-261.
5. J. DUPLESSY, « Le trésor de Vaucé (Mayenne) », *RN* 1962, p. 227-313.
6. J. DUPLESSY, « Le trésor de Scorbé-Clairvaux (Vienne) Doubles et deniers tournois des XVI^e et XVII^e siècles », *TM*, 19, 2000, p. 261-284.
7. J. DUPLESSY, P. de LA PERRIÈRE, « Le trésor de St-Georges-Antignac (Charente-Maritime) », *CahNum*, 127, 1996, p. 87-10 ?.

peut s'interroger sur la notion de spécificités régionales dans la circulation des doubles tournois dès cette époque : les ateliers de Dombes, de Lyon et de Villeneuve fournissent assurément la vallée du Rhône à cette date et on comprend que le bas Languedoc ait pu s'alimenter à cette source, mais cela n'explique pas l'abondance relative des pièces de Poitiers (8) face à l'absence de celles de Bordeaux ou Nantes ! Le tableau proposé par J. Duplessy et P. de La Perrière (9) reste toutefois confirmé en ce qui concerne le petit nombre d'exemplaire des trouvailles méridionales et la précocité du dépôt comme à Gornières (Hérault)

Grâce aux recherches archéologiques menées ces dernières années dans la région, cette série peut être comparée à de nombreuses découvertes, parmi lesquelles figurent les exemplaires, provenant de sites régionaux et rassemblés dans un musée local (principalement la vallée de l'Hérault, à 30 km à l'Est de Fabrègues) (10) : la bourse de Fabrègues apporte des données intéressantes sur la première période de circulation des doubles tournois (avant 1631), alors que les monnaies dispersées sur les sites ont été progressivement complétées par de très abondantes émissions ultérieures,

Cette comparaison avec les pièces publiées de la région de Montagnac montre tout de même une certaine cohérence. Sur 10 doubles on y comptait 3 pièces de Lyon (1614, 1617 et 1618), 4 de Villeneuve (1617-1618), 1 de Poitiers, mais aussi une pièce de Paris (1621) et une pièce d'Aix (1612) qui conforte l'ancrage vers la vallée du Rhône d'où provenaient également la plupart des liards qui circulaient encore en nombre dans la région jusque dans les années 1620 précisément

Quelques variétés intéressantes sont à relever.

Une pièce indéterminée d'atelier illisible et de date incertaine correspond à un type avec fraise (Duplessy 1360) qui n'est attesté que de 1611 à 1616, ce qui conforterait la lecture envisagée pour la date. La rosette finale qui semble y figurer se retrouve à Villeneuve qui ouvre en 1616 mais elle apparaît à Nantes dès 1611 (11) et nous l'attribuons sous toute réserve à cet atelier.

La monnaie de Lyon de 1613 présente un col plat (ou col annelé selon la description de F. Droulers, n° 88) qui semble n'avoir été signalé pour ce millésime à côté du buste avec fraise que par G. Crépin (12).

De même, la variété sans cercle autour du buste ne semble pas signalée pour Poitiers en 1619, à moins qu'elle ne corresponde aux n°s 1425-1426 (non illustrés) du trésor de Saint-Georges-Antignac, différenciés plutôt par la taille du buste.

8. Poitiers vient en tête pour les trésors de l'Ouest, du Poitou (Boussais, Scorbé, Saint-Georges) où Bordeaux est également bien représenté mais aussi du Maine (Vaucé), où la part de Nantes et d'Amiens et Paris est particulièrement élevée. Les trésors méridionaux semblent caractérisés par la quasi absence de ces ateliers septentrionaux, (Amiens, Paris) et par l'abondance des pièces de Villeneuve : on pourrait même tenter une distinction entre Caucalières davantage tourné vers Bordeaux et Fabrègues plus lyonnais
9. J. DUPLESSY, P. de LA PERRIÈRE, « Le trésor de St-Georges-Antignac (Charente-Maritime) », art. cit., p. 92.
10. M. FEUGÈRE, *et alii*, op. cit.
11. Cf. C. et O. CHARLET, M. HOURLIER, F. ARBEZ, « Les portraits de Louis XIII sur les doubles et les deniers tournois... », *CahNum*, n° 105-121, 2e partie, p. 22.
12. G. CRÉPIN, J. GRANGIEN, A. KUHN, P. LAFOND, *Catalogue des doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux (1577-1684)*, Paris, 2002.

Catalogue

1. Lyon 1613
LOVIS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVA.D., grand buste lauré à dr. col plat dans un cercle, grènetis externe (buste plus grosse qu'en 1618, poinçons différents pour les E et D)
+DOVBLE+TOVRNOIS+1613, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 2,89 g
Droulers 88 (pour 1614-5 !); Duplessy 1358A; cf. Boussais 2, Caucalières 35 (avec fraise); 3e portrait (province); CGKL 342

2. Lyon 1615
LOVIS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVA.D., grand buste avec col plat lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe (tête plus grosse que 1618, poinçons pour les A, D différents)
+DOVBLE+TOVRNOIS+1615, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 3,08 g
Droulers 88; Duplessy 1358A; Boussais 4; Vaucé 8; Scorbé 184-5; 3e portrait (province); CGKL 342

3. Lyon 1618
LOVIS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVA.D., petit buste lauré à dr. avec col plat dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE+TOVRNOIS+1618, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 3,13 g
Droulers 80; Duplessy 1358; Boussais 5; Montagnac 860, fig 56; 6e portrait; CGKL 344a1

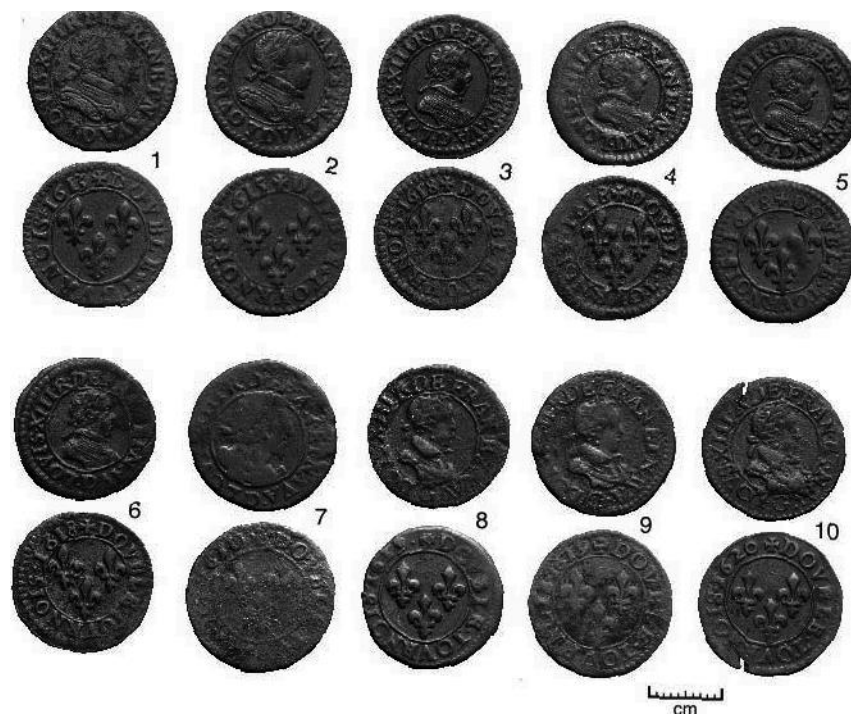
4. Lyon 1618
LOVIS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVD., petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1618, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée, points en losange
6 h 4,19 g
Droulers 80; Duplessy 1358; Vaucé 11; 6e portrait; CGKL 344b2

5. Lyon 1618
LOVIS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVD., petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1618, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 3,77 g
Droulers 80; Duplessy 1358; Vaucé 11; 6e portrait; CGKL 344b2

6. Lyon 1618
LOVIS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVD., petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1618, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 2,94 g
Droulers 80; Duplessy 1358; Vaucé 11; 6e portrait; CGKL 344b2

7. Lyon 1630
.LOVIS.XIII.R.D.FRAN.ET.NAVA.D, buste lauré à dr. drapé et cuirassé à l'antique dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1630, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h usé 2,48 g
Droulers 110; Duplessy 1368; Boussais n° 11; Scorbé 263; Caucalières 60; CGKL 350a1

8. Poitiers 1619
.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.G, petit buste lauré à dr. avec col plat relevé dans un cercle, grènetis externe (point avant le G incertain)
+DOVBLE.TOVRNOIS.1619., 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée



6 h 2,56 g
Droulers 83; Duplessy 1358; Boussais 2; Vaucé 5; 6e portrait; CGKL 412b3

9. Poitiers 1619
.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVA.G, buste lauré à dr., grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1619, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée, point final
6 h 2,11 g
Droulers 83 (légende a et pas de cercle); Duplessy 1358; Vaucé 4 (variété sans cercle?); portrait?; CGKL 412a1 buste?

10. Poitiers 1620
.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.G, petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1620, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h 2,35 g
Droulers 83; Duplessy 1358; Boussais 3; Vaucé 7; 6e portrait; CGKL 412b C

11. Poitiers 1620
.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.G, buste lauré à dr. dans cercle, grènetis externe, pas de point avant le G
+DOVBLE.TOVRNOIS.1620, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h 2,91 g (usé)
Droulers 83; Duplessy 1358; Vaucé 7; Scorbé 1324; 6e portrait; CGKL 412b1 B

12. Poitiers 1620

.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAVAG, buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1620, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h 2,99 g
Droulers 83 (mais légende a) ; Duplessy 1358 ; Vaucé 6 ; 6e portrait ; CGKL 412a1A

13. 1611 ? [Nantes ?, Toulouse ?, Aix ? ?]

.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET. [NAVA. T ?, buste lauré à dr. avec fraise dans cercle, grènetis externe
+DOV]BLE.TOVRNOIS.1611 + ou rose], 3 lis dans un cercle, grènetis externe
6 h 2,61 g
Droulers 84-86 ; Duplessy 1360 ; 2e portrait attesté à Bordeaux, Lyon, Villeneuve, et pour 1611 à Toulouse (CGKL 436), Nantes (CGKL 376), Aix (CGKL 258)
L'attribution à Nantes (ou à Villeneuve) reposerait sur la présence éventuelle d'une rose (avant le millésime) au revers.

14. Villeneuve, 1617

.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.R, petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1617 rose, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h 2,67 g
Droulers 81 (millésime non cité, poinçon différent : tête plus petite, épaule différente) ; Duplessy 1358 ; Boussais 2 ? ; Caucalières 692 ; 5e portrait ; CGKL 480

15. Villeneuve, 1617

.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.R, petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1617 rose, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h 3,19 g
Droulers 81 ; Duplessy 1358 ; Boussais 2 ? Caucalières 692 ; 5e portrait ; CGKL 480

16. Villeneuve 1618

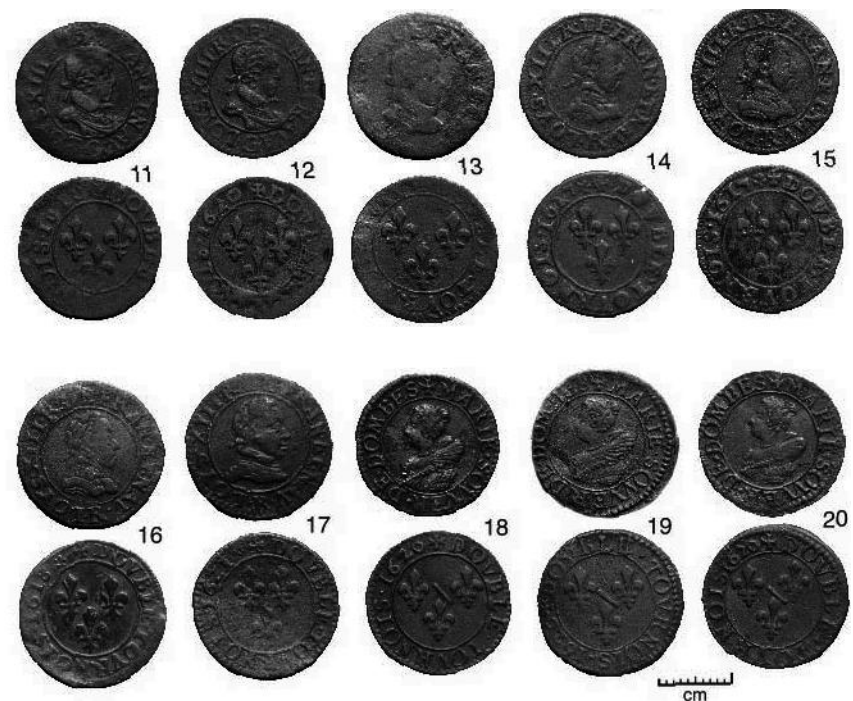
.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.R, petit buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1618 rose, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h 2,94 g
Droulers 81 (millésime non cité, poinçon différent : tête plus petite, épaule différente) ; Duplessy 1358 ; Caucalières ? ; Scorbé 2282 ; 5e portrait ; CGKL 480

17. Villeneuve 1621

.LOYS.XIII.R.DE.FRAN.ET.NAV.R, moyen buste lauré à dr. dans un cercle, grènetis externe
+DOVBLE.TOVRNOIS.1621 rose, 3 lis dans un cercle, grènetis externe, croisette potencée
6 h bombé 2,63
Droulers 81, Duplessy 1358A ; Boussais 3 ; Vaucé ; Scorbé ; Caucalières ; 5e portrait ; CGKL 484

18. Dombes, Marie, 1620

+MARIE.SOVVER.DE.DOMBES, buste à g. avec collier dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
+DOVBLE.TOVRNOIS.1620, 3 lis avec bande dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 2,62 g
Poey d'Avant 5164, Divo (13), *Numismatique de Dombes*, 150, cf. CGKL 728a1.



19. Dombes, Marie, 1620

+MARIE.SOVVER.DE.DOMBES, buste à g. avec collier dans cercle, grènetis externe, croisette échancrée
+DOVBLE.TOVRNOIS.1620, 3 lis avec bande dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 3,42 g
Poey d'Avant 5164, Divo, *Numismatique de Dombes*, 150.

20. Dombes, Marie, 1620

+MARIE.SOVVER.DE.DOMBES, buste à g. avec collier dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
+DOVBLE.TOVRNOIS 1620, 3 lis avec bande dans un cercle, grènetis externe, croisette échancrée
6 h 2,62 g
Poey d'Avant 5164, Divo, *Numismatique de Dombes*, 150. (mais sans point avant 1620)

13. J.-P. DIVO, *Numismatique de Dombes, classification des monnaies frappées par les seigneurs de Trévoux et les princes de Dombes 1470-1674*, Corzoneso, 2004.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2008

Président : M. Jean-Pierre Garnier, vice-président.

Membres présents : Mmes et MM. M. Amandry, F. Arbez, J. Avril, C. Bardon, S. Ben Souilah, M. Bompaire, L. Brousseau, M. Chauveau, G. Costilhes, F. Dalesme Neuwald, J.-P. Divo, V. Drost, B. Fischer, J.-P. Garnier, J. Godin, J. Gouillard, E. Henry, Y. Jézéquel, J. Krebs, J.-P. Le Dantec, J.-F. Letho-Duclos, C. Morrisson, L. Reinert, J. Rideau, A. Ronde, C. Silberstein, G. A. Singer, J. Thilliez, S. de Turckheim-Pey, R. Wack, H. Zehnacker.

Membres excusés : Mme et MM. A. Bourgeois, C. Charlet, M. Dhénin, G. Gautier, M. Hourlier.

Le président a le regret d'annoncer le décès de Monsieur Jean-Noël Barrandon, directeur de recherches au Centre Ernest-Babelon d'Orléans, dont la carrière numismatique est évoquée par Mme Cécile Morrisson qui donne lecture du texte suivant :

Jean-Noël Barrandon (13 décembre 1943 - 9 janvier 2008)

Jean-Noël Barrandon nous a brutalement et prématurément quittés le 9 janvier 2008 à l'âge de 64 ans, terrassé par un accident cardiaque survenu peu avant Noël, alors que toute la famille venait de se réunir pour le mariage de la dernière de ses cinq enfants, Charlotte. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, mais une cérémonie religieuse s'est tenue à Orléans le 22 janvier devant une nombreuse assistance, précédée d'hommages et d'évocations prononcés par son épouse, ses enfants, des représentants du CNRS, des collègues et des amis.

Cette disparition est une immense perte pour la numismatique à laquelle Jean-Noël Barrandon a consacré la plus grande partie de sa carrière et de son énergie de chercheur. Docteur d'État en physique en 1970, il s'intéressa dès le début à l'activation protonique ou neutronique pour le dosage des métaux ; il songea un moment à préparer un doctorat d'archéologie. Même s'il ne donna pas suite à ce projet, cet intérêt ne le quitta pas et fit toute la valeur de son investissement dans l'application des méthodes d'activation nucléaire en numismatique. L'installation d'un cyclotron à Orléans en 1972 lui permit de mettre en œuvre et de perfectionner ces méthodes d'abord pour l'étude des papiers ou des papyrus, puis, à partir de 1976, pour celle des *antoniniani*, des monnaies constantiniennes et des monnaies de Marseille ou de Thasos, en collaboration avec C. Brenot, J.-P. Callu et O. Picard. Les résultats obtenus incitèrent en 1980 le CNRS à créer un laboratoire propre, le Centre Ernest-Babelon, que Jean-Noël Barrandon dirigea de 1980 à 2005 et qui, après plus de vingt-cinq ans d'existence, reste encore sans équivalent dans le monde. Alors que les numismates français étaient, avant lui, réduits à recourir à des collaborations étrangères, ils sont désormais à la pointe des découvertes dues à l'application à grande échelle de ces méthodes non-destructives notamment sur les collections du Cabinet des Médailles.

Dans la série des Cahiers Ernest-Babelon qu'il avait inaugurée en 1982 par une étude rédigée en collaboration avec F. Dumas sur *Le titre et le poids des monnaies sous le règne de Philippe-Auguste*, poursuivie par la série de volumes sur *L'or monnayé*, qu'il fût gaulois, byzantin ou moderne, il venait de publier un dixième volume avec O. Picard sur *Les monnaies de bronze de Marseille*.

On ne peut retracer ici le détail de toutes ces avancées ; mais depuis les années 1980, dans beaucoup de volumes de la *RN* ou du *BSFN* figure une contribution analytique de Jean-Noël Barrandon, de l'un des membres de son équipe ou de numismates français et étrangers ayant collaboré avec le Centre, dont la liste est longue. En effet, avec une énergie inlassable, il ne cessa de défendre et de développer le laboratoire d'Orléans,

le menant de la petite pièce hébergée au Service du Cyclotron au bâtiment dédié, inauguré en 2002, étendant les collaborations avec les historiens et les archéologues, appliquant aussi ces méthodes à d'autres types de matériaux (pigments, verre, obsidienne). Il a formé à Orléans des générations de docteurs, scientifiques ou historiens, dont ceux-là même qui reprennent aujourd'hui le flambeau et poursuivront son œuvre.

Il faut saluer pour finir le talent de celui qui savait si bien travailler avec les archéologues et les historiens et leur faire se poser les bonnes questions auxquelles ils n'auraient pas forcément pensé d'eux-mêmes, l'homme au jugement sûr et droit, au caractère entier, doté d'une liberté de parole peu commune, le père de famille fier de ses cinq enfants docteurs (deux médecins, une historienne, un mathématicien et une biologiste), le sportif, joueur de tennis classé passé plus tard au golf, le camarade affectueusement surnommé « Babar », l'ami qui nous manque tant. À sa famille, le Président et la Société renouvellent l'expression de leurs sincères condoléances.

Une minute de silence est observée par l'assistance à la mémoire de M. Barrandon.

Le président soumet ensuite au vote le procès-verbal de la séance de la SFN du mois de novembre 2007. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Élections et candidatures

Le président soumet au vote les candidatures du professeur Andrea Saccocci et du docteur Jacques Bon présentées en janvier. MM. Saccocci et Bon sont élus membres correspondants à l'unanimité.

Deux nouvelles candidatures sont présentées : celles du professeur Giacomo Pardini, archéologue à Rome, présentée par le bureau et celle de M. Jean-Guy Pelon, de Cussac-Fort-Médoc, présentée par MM. D. Nony et A. Ronde. Ces candidatures seront soumises au vote lors de la séance ordinaire du 1er mars.

Interventions et annonces

M. Jean-Paul Divo intervient afin de remercier le Cabinet des médailles pour l'aide apportée dans ses recherches et de présenter un tirage de son article paru dans le *Revue suisse de numismatique*, « Catalogue des monnaies suisses de la Bibliothèque Nationale de France ».

M. Divo nous fait savoir que le professeur Ulrich Klein, qui vient de quitter le musée de Stuttgart, a été honoré par la Société Wurtembourgeoise qui a émis une médaille à son nom. M. Divo remet un exemplaire de cette médaille à M. Michel Amandry. Ce dernier remercie à son tour M. Divo pour les publications auxquelles il a participé.

Le président annonce ensuite une conférence que M. Jacques Meissonnier doit prononcer à Dijon le 12 février sur le thème « Les monnaies celtiques de la collection Bertrand ».

Publications reçues

Le président fait circuler les publications reçues depuis décembre dernier. Celles-ci sont les suivantes :

Bulletin du Cercle d'études numismatiques, 3, sept.-déc. 2007.

Numismatisches Nachrichtenblatt, février 2008.

Revue Suisse de Numismatique, 86, 2007.

Communications

M. Louis Brousseau.